

**CDECS-PIN no 9 du 02.12.2003 – la lettre d'information électronique**

## **1. Nouvelle présentation du PIN**

Avec le PIN no 9 de la CDECS, la lettre d'information électronique apparaît sous une nouvelle présentation. C'est aussi avec plaisir que je réponds à la demande de mes collègues de la Suisse latine de publier cette lettre en français.

## **2. TRI S2**

Willi Eugster préside TRI S2 depuis sa fondation en 1996. A l'issue de la dernière Conférence TRI S2, il a présenté sa démission. Je tiens à remercier chaleureusement Willi Eugster pour son inlassable engagement en faveur des Ecoles du secondaire II. Son successeur a été désigné en la personne de Jean-Pierre Graber, membre de notre Conférence. Je tiens à féliciter Jean-Pierre Graber de son élection à cette estimable fonction.

Conformément à nos attentes, la CDGS a refusé les nouveaux statuts de TRI S2 au cours de son assemblée du 19 novembre. Par son vote négatif, la CDGS n'a d'aucune manière voulu signifier son refus de collaborer avec la formation professionnelle mais tout simplement manifester son opposition aux structures organisationnelles prévues.

TRI S2 devra dès lors réinstituer la table ronde à laquelle appartiennent la très grande majorité des Ecoles du secondaire II afin de maintenir des contacts informels étroits avec une formation professionnelle qui revêt une haute importance pour nos Ecoles.

## **3. Assemblée annuelle de Lucerne**

Je tiens à remercier chaleureusement Willy Huwiler, Joseph Kurmann et Markus Zimmermann pour la parfaite organisation de notre assemblée annuelle.

Il est regrettable que près de 40 % de nos membres ne puissent ou ne veuillent pas fréquenter nos assemblées annuelles. Je me permets de lancer un appel à tous nos membres afin qu'à l'avenir nous soyons de nouveau plus nombreux à fréquenter nos assemblées annuelles. Ces rencontres constituent toujours une occasion majeure de faire connaître nos points de vue, d'échanger des opinions et de partager des moments de convivialité.

A la demande de plusieurs, je joins l'adresse e-mail de Stéphane Dayer, chef du projet « Avenir des ESC » qui s'est exprimé devant nous à Lucerne : [stephane.dayer@hevs.ch](mailto:stephane.dayer@hevs.ch)

Vous recevrez en décembre, par courrier électronique, le procès-verbal de notre 73<sup>ème</sup> assemblée générale du 5 novembre.

## **4. Dates importantes**

L'assemblée annuelle de 2004 aura lieu le 2 et 3 novembre à Frauenfeld.

## **5. Avenir des ESC**

Au cours de leur dernière séance, les Conseillères et Conseillers d'Etat membres de la CDIP ont refusé d'entrer en matière sur l'intention de l'OFFT de débiter les projets pilotes dans les ESC en août 2004, et ce notamment pour des raisons budgétaires. Cette bonne décision permettra à nos Ecoles de préparer ces projets pilotes en collaboration avec l'OFFT et la CDIP dans de meilleures conditions et de les concrétiser dès 2005. Le groupe de travail « Avenir des ESC » a été dissout et sera remplacé par un nouveau groupe d'accompagnement des projets (d'autres informations dans la prochaine circulaire).

## **6. Nouvelle Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr)**

Le Conseil fédéral a accepté la nouvelle OFPr le 19.11.2003. Elle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004, en même temps que la Loi sur la formation professionnelle.

## **7. De 2004 à 2005**

Une année de travail intense et varié s'achève pour le comité de la CDECS. Notre collaboration avec l'OFFT a parfois suscité des sentiments mitigés au sein de notre délégation. Il me tient à cœur d'exprimer ici toute ma reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui ont combattu avec moi en faveur de nos Ecoles et d'une formation de qualité pour la jeunesse. Je souhaite à tous nos membres de très belles Fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse Nouvelle Année.

J'enregistre volontiers vos réactions  
Johannes Schläpfer, président de la CDECS  
App. A.Rh. Kantonsschule  
Niedern  
9043 Trogen  
Tel.: 071 343 61 11, E-Mail: [johannes.schlaepfer@kst.ch](mailto:johannes.schlaepfer@kst.ch)